LA CHAUSSEE, MON VILLAGE

N°59
Juillet 2021

Bulletin d'informations municipales et de la vie associative

SOMMAIRE

Le mot du maire	3
Etat civil	4
Dates à retenir	4
Informations Municipales	5-6
Adresses Utiles	7
Bien Vivre Ensemble	8
Animations	9-10
On en parle	11
AFR (Association Familles Rurales)	12 à 14
APE (Association des Parents d'Elèves)	15
FCC (Football Club Chausséen)	16
CCS (Centre Culturel et Sportif)	17
L'ablette Chausséenne	17
Société de Chasse	18
Association St Eloi – St Agathe	18
UNC (Union Nationale des Combattants)	18
Les Pompiers	19
Association La Chaussée sur Marne, Histoire et Patrimoine	20-21 et 32
Travaux	22
Finances	23
Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal	24 à 31

Si vous souhaitez paraître dans les prochaines éditions, rapprochez-vous de la Mairie

CASTAGNA A.

Mot du Maire

AGNUS F.

COPPIN T.

PERRAUD C.

SALERNO P.

DELACOURT T.

PERROUD S.

DUGOIS J.F.

AUBRY S.

PIERROT L.

Chères Chausséennes, Chers Chausséens

Voici un peu plus d'un an que le nouveau conseil est élu. Une année perturbée par la Covid et ses conséquences douloureuses pour le pays.

Dans une première lettre, nous avions résumé les difficultés financières rencontrées et avons donc commencé à y faire face. Notre objectif étant de diminuer les dépenses de fonctionnement et de dégager une capacité d'autofinancement pour investir.

Nous avons 18 km de voirie à entretenir et trop de bâtiments vétustes. La nouvelle équipe de bénévoles y a réalisé toutes sortes de travaux de réparations et d'entretien. Des économies réelles pour la commune.

La vente de l'ancienne poste est réalisée et d'autres bâtiments sont à l'étude car nous devons aussi penser aux baisses des dotations et subventions de l'état.

Pour les investissements, nous avons terminé le déplacement de l'agence postale et pourrons de ce fait redonner un accès devant la Mairie avec une place retrouvée pour les évènements de mariage ou autres.

L'enfouissement des réseaux est prévu Rue du Colonel Caillot, dès que le SIEM sera prêt. Nous pensons également faire des aménagements sur la place du village et autres voiries. Un programme sur plusieurs années.

Une étude est à faire pour remédier aux fuites d'eau de la toiture de la salle des fêtes lors de violents orages.

Nous avons cette année des problèmes avec le service des espaces verts de la communauté de communes et je comprends votre mécontentement. Nous allons donc rencontrer le responsable de ce service dès que possible.

Comme toutes les communes, nous avons notre lot d'incivilités, de réclamations, souvent personnelles, et pas de nos compétences, mais avec mon adjointe nous sommes à votre écoute afin si possible d'y apporter une solution comme nous l'avions promis au début de notre mandat.

En cette reprise des activités tant désirées, soyez prudents et prenez soin de vous.

Cordialement

André Castagna

CLEMENT D.

GIBONI M.

SALERNO B.

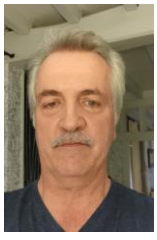

TENDART A.

LAMBERT J.

ETAT CIVIL

Bienvenue à :

Auriane FLAMENT, née le 06/03/2020
Ambre JEANNOT, née le 20/03/2020
Romane CRAVERO, née le 02/04/2020
Thomas CRAVERO, né le 02/04/2020
Lara BISTON, née le 06/05/2020
Hugo LOEULLIER, né le 22/05/2020
Lisa IFRECH, née le 29/01/2021
Léa BILLIET-BIGUET, née le 09/03/2021

Félicitations à :

Géraldine BOUROTTE et Stéphane COMPAGNON, le 04/07/2020
Emilie BLANCHEZ et Benjamin FLAMANT, le 19/09/2020

Condoléances aux familles de :

Mme Solange MERAT, le 03/12/2020
Mr Bernard VOGNY, le 07/01/2021
Mr Roland HACQUART, le 09/04/2021
Mme Simone HARDERT, le 14/04/2021

Les familles mentionnées dans cette liste ont donné leur accord.

DATES A RETENIR

"Les Zébulons font leur cirque"	***25 juillet 2021 - 15h***	***Familles Rurales***
20ème étape de PERIPLE 2021	***25 juillet 2021 - 16h***	***Municipalité***
Réunion des bénévoles Brocante	***31 août 2021***	***Familles Rurales***
Fête patronale	***4 et 5 septembre 2021***	***Municipalité***
Spectacle 'La Cuisinière'	***5 septembre 2021 – 16h***	***Municipalité***
Brocante	***12 septembre 2021***	***Familles Rurales***
Journée Patrimoine	***18 septembre 2021***	***Association 'Histoire et Patrimoine'***
Nettoyons la nature	***18 septembre 2021***	***Association 'Histoire et Patrimoine'***
Assemblée générale APE	***21 septembre 2021 – 20h***	***APE***
Loto	***24 Octobre 2021***	***Familles Rurales***
Beaujolais Nouveau	***21 novembre 2021***	***Familles Rurales***
Repas des Anciens	***28 novembre 2021***	***Familles Rurales***
Sainte Agathe	***5 février 2021***	***Association Ste Agathe-St Eloi***

Informations Municipales

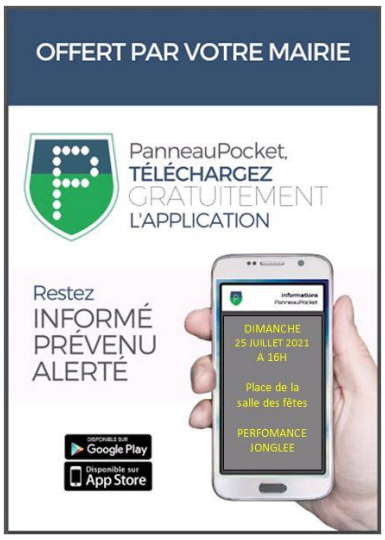

La Mairie

Lundi et Mercredi de 10h30 à 12h00
Vendredi de 16h30 à 18h00

Téléphone : 03.26.72.94.87
Mail : lachausseesurmarne@wanadoo.fr

L'Agence Postale Communale

Lundi et Mardi de 9h00 à 11h00
Jeudi et Vendredi de 13h45 à 16h15

Téléphone : 03.26.72.37.72

Réclamations : 3631

La Bibliothèque

Mercredi de 14H à 15H30	Vendredi de 16H à 17h30
	30 juillet 2021
	13 août 2021
25 août 2021	27 août 2021
8 septembre 2021	10 septembre 2021
22 septembre 2021	24 septembre 2021
6 octobre 2021	8 octobre 2021
20 octobre 2021	22 octobre 2021
3 novembre 2021	5 novembre 2021
17 novembre 2021	19 novembre 2021
1 décembre 2021	3 décembre 2021
15 décembre 2021	17 décembre 2021
22 décembre 2021	

L'Ecole

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie

Les documents à fournir sont : le livret de famille en entier, la fiche scolaire remplie, une copie des vaccins

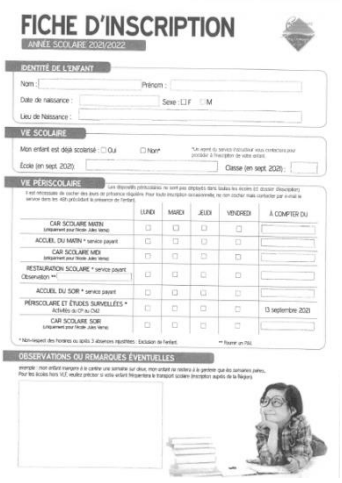

Collecte des déchets

Le lundi matin pour le tri sélectif (sacs jaunes)
Le mercredi matin pour les ordures ménagères

Les poubelles doivent être sorties la veille du ramassage
Les sacs jaunes sont à récupérer en Mairie

Accès aux déchetteries

Vitry-le-François

Carte à demander à la mairie

Horaires
Semaine 10h-12h et 14h-18h
Samedi 9h30-12h et 13h30-18h

Pogny

Formulaire d'inscription à demander à la mairie

Horaires
Mardi 9h-12h et 14h-18h
Vendredi 9h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h30

Assistante Maternelle

- Mme Audrey BONNAIRE 03.26.72.82.74
- Mme Elodie GACQUERRE 06.45.13.81.81
- Mme Gwendoline MARY 06.48.04.17.08
- Mme Sylvie VAN DEN BIL 03.26.72.96.77

Adresses utiles

Des Artisans et Commerçants ... de La Chaussée sur Marne

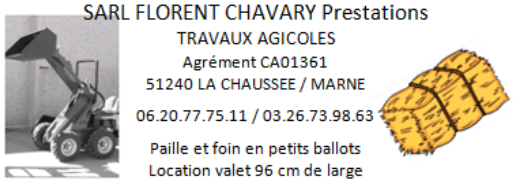

Bien Vivre Ensemble

Chacun d'entre nous se doit de respecter les règles suivantes :

- *Je surveille la hauteur et la largeur de mes haies, arbres, …, afin que ceux-ci n'empiètent pas sur la voirie et/ou trottoirs, ni chez mes voisins.*

- *Je ne me gare pas sur les trottoirs, afin de ne pas entraver la libre circulation des piétons. Je respecte les vitesses de circulation.*

- *Je suis responsable de l'entretien des trottoirs situés le long de ma propriété (neige, verglas, feuilles,…), tout doit être évacué et non poussé dans les caniveaux, ce qui pourrait alors causer de gros soucis sur l'écoulement des eaux pluviales.*

- *Je ramasse les déjections de mon animal de compagnie abandonnées sur les trottoirs, espaces verts…*

Si votre chien ne peut pas le faire tout seul

Aidez-le !!!

- *Je promène mon animal de compagnie en laisse dans le village tout au long de l'année ainsi que dans les champs et bois du 15 avril au 30 juin.*

- *Je respecte mes voisins en entretenant mon jardin, en bricolant. Les travaux sont autorisés :*

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Toutefois, de 22 heures à 7 heures toute nuisance sonore est considérée comme du tapage nocturne.

- *Je n'ai pas le droit de brûler les déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dit "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. (Arrêté préfectoral). Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.*

ENSEMBLE, Nous pouvons avoir un village agréable à vivre….

Animations

La municipalité s'engage au côté des Furies, association reconnue dans l'organisation des spectacles et arts de la rue, pour vous divertir.

Deux actions artistiques vous sont proposées dans l'espace public **en accès libre**

La première plutôt 'cirque' au cœur de l'été, à laquelle se sont joints Familles Rurales et le Champagne Bertrand-Lapie. La seconde plutôt 'théâtre' le dimanche de la fête patronale avec l'association de Chasse et Peter Perroud pour l'animation. Rires garantis.

ꕥ Dimanche 25 Juillet 2021

La municipalité a accepté la proposition des Furies d'être la **20ème étape de PERIPLE 2021** du collectif PROTOCOLE composé de 4 jongleurs et d'une jongleuse de massues blanches Henrys Pirouette.
Performance itinérante de 6 mois qui se terminera au Festival d'Aurillac. Cette 20ème semaine est partagée entre le Théâtre de La Madeleine à Troyes et **La Chaussée sur Marne** (Vendredi, Samedi Dimanche).

Périple 2021 comporte 2 séquences

Un jongleur Pietro Selva Bonino (*) accompagné de son invité Andréa Cutri, élève de la 33ème promotion du Centre National des Arts du Cirque de Châlons en Champagne partent à la découverte de La Chaussée sur Marne. Il écrit, conte et partage son récit de voyage avec toutes les personnes qu'il croise ou qu'il a contactées à l'avance.

Ils seront accueillis par une cérémonie spectaculaire par le reste du Collectif Protocole **dimanche 25 juillet 16 H**, place de la salle des fêtes. Pietro et Andréa arrivent et livrent leur récit de voyage à travers une performance jonglée. Lors du spectacle, le prochain jongleur et son invité se préparent à partir pour leur errance.

En avant-première à 15 H, les enfants du CLSH présenteront leur spectacle **"Les zébulons font leur cirque"**.

L'association Familles Rurales vous proposera des rafraîchissements.

Tout public - durée 50 min

(*) PIETRO SELVA BONINO : jongleur massues blanches Henrys Pirouette.
Diplômé en 2011 de l'école de cirque FLIC de Turin en jonglage et manipulation d'objets.
En 2012, il suit la formation de l'Ecole Internationale de Théâtre Jacques Lecoq à Paris.
A partir de 2013, il travaille comme performeur pour le chorégraphe italien Alessandro Sciarroni dans le spectacle UNTITLED I will be there when you die.
En 2014, il crée avec Andrea Sperotto la compagnie Sugar, et en 2016 ils sortent le spectacle CANARDS : duo de danse animale pour un jongleur et un acrobate au mât chinois.

Dimanche 05 Septembre 2021 dans le cadre du « Théâtre des routes »

Une recette explosive vous attend **à 16 H**, Place de la salle des fêtes.

LA CUISINIERE

Une demoiselle, fraîchement sortie d'un dessin de pin-up des années 50, s'affaire autour des fourneaux. Elle n'a qu'une chose en tête, devenir une parfaite épouse en concoctant la recette ultime: la tarte choco-caramel meringuée sur son lit de compote de pommes…

En un tour de main, la farine se tamise, les œufs se battent, le caramel flambe et la recette tourne au vinaigre. La jeune femme n'est pas seule, elle doit croiser le fer avec une batterie de cuisine démoniaque.

Désarmée face à l'alliance d'un fouet électrique, d'un robot ménager et d'un four à chaleur tournante, elle devra se battre férocement pour ne pas finir en rôti.

Un univers à la fois sensible et loufoque, entre merveilleux et démesuré, présenté par la compagnie « Tout en vrac ».

Spectacle de rue avec effets spéciaux

Interprétation : Noémie Ladouce

A partir de 4 ans durée 30mn.

On en parle…

* **Méthanisation (Projet déposé par une société chausséenne)**

La production annuelle de biogaz attendue serait de 2 616 826 m3 pour 1 054 581 m3 de méthane. Il est prévu 19 160 tonnes de substrat par an pour la faire fonctionner. La construction de 3 poulaillers de 40 000 poules est adossée à ce projet afin de fournir le substrat nécessaire au fonctionnement du méthaniseur. L'implantation du projet est localisée au Nord-Est de la commune.

Projets présentés en mairie :

* **Sécurisation de la RN 44**

Projet déjà présenté à l'ancienne municipalité par la DIR EST. Ce projet consiste à aménager un giratoire au nord du carrefour de la cimenterie (350m environ). Les accès (entrée-sortie RN44) du haut de Gravelines et de Soulanges seront supprimés. Des voies de liaison vers le giratoire seront créées.

* **Voie cyclable V53**

Propriété des Voies navigables, le chemin de halage devrait subir un revêtement de type macadam afin de faciliter la pratique des déplacements doux. La section Moncetz-Vitry Le François est concernée par ce projet instruit par le département de la Marne.

Projet présenté en conseil municipal

* **Centrale solaire**

Le développeur du secteur photovoltaïque au sol TSE (Third Step Energy) a présenté un projet de centrale solaire lors du conseil municipal du 09/06/2021. La zone d'étude initiale concerne 8,9 hectares au Nord-Ouest de la commune sur des parcelles jouxtant le poste de transformation d'électricité et appartenant à des particuliers.

* **Salon du livre** avec une quinzaine d'auteurs fin d'année 2021

L'Association FAMILLES RURALES, c'est l'affaire de TOUS

Des hommes et des femmes d'origines et convictions diverses, des jeunes et des moins jeunes, des familles agissent ensemble pour créer et gérer des services, animer des villages, permettre à chacun de s'épanouir en milieu rural.

Afin de continuer à améliorer le cadre de vie de nos villages, il est nécessaire de conserver le dynamisme de l'Association grâce à la participation de chacun. Notre association compte 153 familles adhérentes sur l'année 2020.

Le bureau est constitué de :

- Présidente : JULIE BELY
- Vice-président : BAPTISTE QUESNE
- Trésorière : BEATRICE BELY Adjoint : JEAN MARIE HERMANT
- Secrétaire : BRIGITTE ROBIN Adjointe : MARIE THERESE CHAMARAC

Les membres du conseil d'administration sont:

Chantal Bouhault, William Perin, Christian Grandjean, Véronique Kunytz, Vanessa Massart, Valérie Dugois

Des commissions peuvent vous accueillir tout au long de l'année suivant vos envies !
Nous recherchons de nouveaux membres afin de permettre à nos bénévoles de renouveler et de ne pas trop essouffler leur motivation. Sans bénévoles l'association ne pourrait pas tourner et donc ne pourrait plus vous proposer ses services

HISTORIQUE :

FAMILLES RURALES Association de La Chaussée / Aulnay / Ablancourt a été créée en 1975. Au fil des ans, les activités se sont diversifiées en fonction des besoins des familles. Si au niveau des villages, l'association Familles rurales se manifeste par des animations, au niveau des fédérations, son activité s'exerce dans la défense des familles sur le plan politique.

http://www.famillesrurales.org/

SERVICES et ACTIVITES :

- **MICRO-CRECHE « Les cHOCos'diles »**

Bientôt 12 ans que la structure est ouverte dans la commune de La Chaussée sur Marne.
Maintenant les enfants de deux mois et demi à six ans sont acceptés dans la structure, ce sont plus de 220 enfants qui ont été accueillis, principalement de La Chaussée, Aulnay l'Aître, Ablancourt et de quelques autres communes environnantes depuis septembre 2009.

Cinq assistantes éducatrices travaillent auprès des enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.
Elles les éveillent au monde et elles proposent des activités variées et éducatives. Le nombre restreint d'enfants accueillis donne à la crèche un caractère familial, chaleureux et sécurisant, il permet de répondre au maximum au rythme des enfants tellement nécessaire pour l'épanouissement des tout-petits. L'équipe encadrante qualifiée et expérimentée suit des formations régulièrement.
En 2021, la formation « la communication gestuelle associée à la parole pour les bébés » a été suivie par les personnes recrutées dernièrement. La prochaine formation, déjà dispensée il y a quelques années, sera axée sur la sécurité. Les sapeurs-pompiers doivent intervenir pour « la prévention et secours civiques niveau 1 » à l'automne.

La passerelle avec l'école pour les enfants en âge de scolarité en septembre, les échanges avec les assistantes maternelles du village, les intervenants comme la bibliothécaire, toutes ses activités ont été suspendues depuis mars 2020. La maitresse des petits est toutefois venue à la micro-crèche en juin 2021 pour faire connaissance avec les futurs élèves, lire des histoires et apprendre quelques chants.

De temps en temps, des rencontres ont lieu avec les petits du centre de loisirs le mercredi pour des activités communes.

A l'heure actuelle, la micro-crèche est au complet et seulement 4 enfants partent à l'école en septembre. Les places sont déjà reprises mais il reste toujours un peu de disponibilité pour des enfants qui viennent occasionnellement. Aujourd'hui des pré-inscriptions sont prises pour l'année 2022 sur le site :

https://leschocosdiles.meeko.site/registration

La fréquentation ne cesse de croître et la réforme des modes d'accueils de la petite enfance va nous permettre de recevoir un peu plus d'enfants pour répondre aux demandes multiples !

Longue vie à la Micro Crèche Familles Rurales La Chaussée-Aulnay-Ablancourt.

Pour tous renseignements, merci de contacter

VALERIE DUGOIS
26 Grande rue de Coulmier 51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 06.83.63.73.48

- **Assistance et aide-ménagère :** L'association Familles Rurales du village via l'association de territoire met en place des activités à caractère social avec le service d'aide à domicile. Cela concerne les trois villages où des aides à domicile aident des personnes dans leurs tâches ménagères.
  Contact : Bely Julie 07.57.49.21.66

- **Accueil de loisirs :** Le centre de La Chaussée sur Marne, Chemin de la Mairie ouvre le mercredi et pendant des vacances scolaires. Il accueille les 3 / 11 ans de 7h30 à 18h et pour les vacances de juillet un club ados est mis en place pour le 12 / 16 ans ainsi qu'un court séjour au Lac du Der du 19/07/21 au 23/07/2021. Un accueil est en place de 7h30 à 9h et de 17h à 18h ainsi qu'une restauration.
  Contact : Directrice Angélique 06 78 81 09 56 ou les.zebulons.51240@gmail.com

- **Gymnastique**, cette année comme l'année 2020 l'activité a été largement interrompue à cause de la crise sanitaire, 6 personnes ont pu profiter de quelques séances bénéfiques tout de même que Madame Celia Guiet nous a dispensé. Nous remercions Madame Castagna qui s'est occupée pendant de nombreuses années du bon fonctionnement de l'activité. Pour la rentrée de septembre nous cherchons quelqu'un pour la remplacer et pour intégrer le CA électif. L'activité reprendra en septembre si nous avons trouvé et si nous avons assez d'adhérents.
  Renseignements auprès de Me Bely Julie 07.57.49.21.66

- **Yoga,** Malheureusement le yoga n'a pas échappé à cette crise sanitaire quelques séances ont eu lieu.
  Me Dubest a continué le lien avec les adhérents en prenant régulièrement de leurs nouvelles et en leur envoyant quelques conseils pour se détendre pendant cette période difficile.
  Nous espérons reprendre cette activité en Septembre si le nombre d'adhérents est suffisant.
  Renseignements auprès de Mme Poulain ou Mme Bely Julie.

- **Club de Tarot**, également en sommeil à cause du Covid, nous attendons avec impatience la reprise des activités.
  Le jeudi de 14h à 18h30 nous attendons de nouveaux joueurs pour taper le carton dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
  Renseignements Mr Biava François 03.26.72.18.65

- **Club "joie de vivre"** a été également en sommeil à cause du Covid et nous attendons avec impatience la reprise des activités.
  Renseignements Mr Masson Roger

- **Un repas des anciens et une distribution des colis de Noël** sont organisés habituellement pour les habitants de La Chaussée, Aulnay l'Aitre et Ablancourt mais face à la situation le repas a été remplacé par la distribution de colis pour les habitants de La Chaussée avec une subvention de la commune.
  Pour l'année 2021, Mme Bouhault et Mme Chamarac ont retenu la date du 28/11/2021 pour pouvoir fêter ensemble cette fin d'année, nous l'espérons.

- **Brocante** : cette année notre brocante aura lieu le 12/09/2021.
  Nous recherchons activement des bénévoles pour mener à bien cette manifestation. Une réunion des bénévoles aura lieu le 31 août 2021.
  Renseignements auprès de Mme Chamarac 06.77.69.04.33 nous comptons sur vous !!!

- **Le Loto** aura également lieu le 24/10/2021

- **Le Beaujolais**, le 21/11/2021 (Lieu à définir).

<u>Toutes ces actions contribuent à la convivialité entre les habitants de nos communes.</u>

Toute proposition de nouvelle activité sera la bienvenue

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre la présidente au 07.57.49.21.66 ou vous pouvez déposer un courrier dans la boite aux lettres au 26 Grande rue de Coulmier à La Chaussée/Marne

Association des Parents d'Elèves

du groupement scolaire d'Ablancourt – Aulnay l'Aître – La Chaussée sur Marne

Sans surprise cette année n'a pas permis à l'APE de fonctionner comme à son habitude.

Ni spectacle de Noël, ni carnaval, ni kermesse n'ont pu faire le bonheur des enfants, et la majorité des actions ont été mises en suspens.

Heureusement, le Père Noël a pu leur rendre visite, en respectant les gestes barrières, et leur apporter leur cadeau. La magie n'était pas tout à fait la même que celle de l'an passé, mais elle était tout de même là, les yeux des plus petits étaient remplis d'étoiles. D'ailleurs il nous a déjà appelé pour nous dire qu'il passera de nouveau cette année, YOUPIII !!!

Les CM2 ont reçu leur stylo plume pour de nouvelles aventures au collège, on leur souhaite beaucoup de réussite. Et les traditionnels Mister Freeze ont été offerts à tous les élèves pour finir cette année.

L'Assemblée générale aura lieu le mardi 21 Septembre 2021 à 20h à la salle de l'atelier.

Tout le monde est le bienvenu !! Nous sommes à la recherche d'un nouveau bureau (Président, Trésorier et Secrétaire).

Pour de plus amples renseignements ou nous faire part de vos suggestions, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante: ape.lachausseesurmarne@gmail.com. Il y a également une boîte aux lettres à la droite de l'école côté cour des primaires, et vous pouvez aussi nous suivre sur la page Facebook « APE La Chaussée sur Marne » pour tous les futurs rendez-vous à ne pas manquer.

Merci à toutes les institutrices pour leur aide, ainsi qu'à Messieurs les maires des trois communes pour leur soutien.

L'APE est un créateur de souvenirs pour nos enfants, voilà notre seule motivation.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine

L'équipe APE

FCC
FOOTBALL CLUB CHAUSSEEN

Suite de la création du CLUB DE FOOT en 2019 au sein du village avec l'entente du CLUB DE LISSE, le club existe toujours. Je dirais même qu'il s'est agrandi grâce à des nouveaux inscrits.

Surtout en U7 (enfants nés en 2014-2015), avec 16 enfants.

Pourtant, qui l'aurait cru avec la crise sanitaire que nous avons vécue et que nous vivons encore. Les enfants et les parents nous ont fait confiance.

Aujourd'hui, grâce à l'entente nous avons 45 enfants qui ont permis de faire 5 équipes, et qui ont pu s'entrainer toute la saison grâce aux parents bénévoles.

U7 Denis MOUROT avec l'aide de plusieurs papas

U9 Jérémy CAMBIEN et Thomas MUSART

U11 Stéphane BOUHAULT et Mickaël GIBONI

U13 François TENDART, Laurent Pâques, Alan GUIHOT et Mickaël PAIN

Les entraineurs se donnent à fond pour que les joueurs s'épanouissent sur le terrain et qu'ils se respectent entre eux car le FOOT c'est un sport collectif.

MOT DE LA PRESIDENTE

Je vous souhaite de très bonnes vacances d'été et aussi une bonne rentrée scolaire en septembre 2021 en espérant vous voir aussi nombreux pour la nouvelle saison 2021-2022. Je remercie les membres du bureau, les bénévoles qui font vivre le club ainsi que les sponsors (Axa MAZY, Le Garage Aubert, L'escargot Champenois de Vésigneul, la boulangerie de Mairy sur Marne, La pharmacie de Pogny, Manurégion)

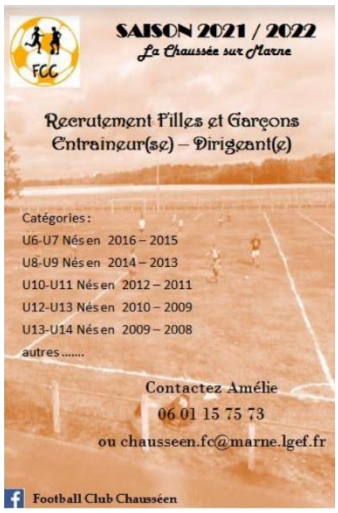

Et pour finir, nous remercions également les Chausséennes et les Chausséens lors du passage de nos joueurs pour la vente des calendriers ainsi que la mairie.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour découvrir ou vivre la passion du Foot. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 06.01.15.75.73, par mail à chausseen.fc@marne.lgef.fr ou à venir aux entrainements le mercredi de 18h à 19h30.

Mme TENDART Amélie
Présidente du club FCC.

CCS

La crise sanitaire a malheureusement interrompu notre activité du mardi soir.
En effet notre activité principale, le ping-pong, s'est arrêtée.

J'espère que les adhérents ainsi que leurs proches se portent bien et n'ont pas trop été affectés par ce virus.
Si tout se passe bien, je vous donne rendez-vous le mardi soir à 19H30 pour une nouvelle session du ping-pong pour adulte.

Je vous tiens informés de la poursuite de ce sport en salle qui pourrait débuter début octobre, pour vous laisser le temps de vous organiser pour la rentrée.

Bonnes vacances

Patricia Janson Présidente du CCS
Tel : 06.71.40.19.74

L'Ablette Chausséenne

Société de Pêche – AAPPMA

(Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

La société de pêche L'Ablette Chausséenne se compose :

- Président : Mr VAUTRAIN René
- Trésorier : Mr DANIZEL Daniel
- Membres du bureau : Mr LESCHIK Carol, Mr FILAINE Christian, Mr PILON Michel, Mr HULAN Patrick et Mr MATTLIN Sylvain
- 60 actionnaires

Les lots de l'association sont :

* **La Marne**, du pont d'Ablancourt à la culée du fion, 3000m
* **Le Canal**, de l'écluse de Soulange à l'écluse de la Chaussée, 5000m

La société rempoissonne tous les ans en fingerlings (environ 1000 jeunes poissons), soit sur le Canal, soit sur la Marne suivant la hauteur des eaux. Pour cette année 2021, 1200 fingerlings ont été remis dans la Marne et il est prévu de remettre 50kg de perche dans le Canal pour la fin d'année.

Nous allons bientôt réaliser une réunion pour modifier quelques lignes des statuts de l'association et une réunion pour la réélection des membres du bureau qui devait avoir lieu fin 2020 mais qui a été reportée pour cause de Covid.
Les cartes de pêche sont accessibles que par internet, depuis chez vous ou chez un distributeur sur le site www.cartedepeche.fr.

Le bureau et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances au bord de l'eau.

Le Président Mr VAUTRAIN René

Société de chasse

La société communale de chasse de la Chaussée sur Marne est une association de type loi 1901 qui regroupe 17 chasseurs de petits et grands gibiers.
L'association a pour but la régulation des espèces sur les territoires où celle-ci détient le droit de chasse. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe ou obtenir des renseignements, veuillez-vous rapprocher de la mairie.

Bon à savoir : une équipe de piégeurs est à votre disposition.

Association Saint Eloi – Saint Agathe

En raison des règles sanitaires nous n'avons pas pu nous rassembler en 2020 et 2021 pour fêter Sainte Agathe mais nous retenons dès maintenant la date du 5 février 2022 pour nous retrouver à cette occasion.

Association Union Nationale des Combattants U.N.C. La Chaussée sur Marne

01, rue de la Mairie
51240 LA CHAUSSEE SUR MARNE

Depuis le 15 mars 2020 la situation sanitaire liée à la COVID ne nous a pas permis de réaliser une seule activité.

Les commémorations des 8 mai 2020 et 2021 et celle du 11 novembre 2020 ont eu lieu au monument aux morts en effectifs restreints (Maire et Adjoints, Président de l'association et Porte drapeau) sans présence des habitants.

Nous osons espérer que nous pourrons tous nous retrouver devant le monument aux morts pour commémorer le 11 novembre 2021.

Dans cette attente, passez toutes et tous un bon été.

Le Président,
Christian GRANDJEAN

Les sapeurs-pompiers de La Chaussée sur Marne

L'activité opérationnelle :
L'année 2020 a été marquée par une légère baisse de l'activité opérationnelle (- 6%).
Nous avons réalisé 346 interventions contre 369 en 2019.

Engins :
Nous avons perçu un nouveau Véhicule Poste de Commandement de Colonne (VPCC), équipé d'outils informatiques de dernière génération. Ce véhicule est engagé sur tout le département de la Marne pour les interventions importantes.
Nous avons également été dotés d'une nouvelle moto-pompe remorquable (MPR).
Ces nouveaux matériels viennent s'ajouter au Camion Citerne Rural Moyen (CCRM), engin de lutte contre les incendies perçu lui en juillet 2019 et nous permettent d'avoir un parc d'engins plus que convenable.

Effectif :
L'effectif du centre de secours est à ce jour de
31 sapeurs-pompiers volontaires

Si vous êtes motivés, disponibles et que vous avez envie de signer un engagement citoyen, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous renseigner sur le « monde » des sapeurs-pompiers volontaires.

Capitaine Vincent BROCARD - chef de centre - brocard.vincent@sdis51.fr
Adjudant-chef David PERRAUD - adjoint au chef de centre - perraud.david@sdis51.fr

L'amicale des sapeurs-pompiers chausséens

L'année 2020 a été une année particulière pour l'amicale des sapeurs-pompiers. Comme pour tout le monde cette année marquée de restrictions, n'a pas permis à l'amicale et à ses amicalistes de se retrouver pour des moments de convivialité. Nombreux de nos rendez-vous annuels ont du être annulés.

Malgré de nombreuses problématiques, la distribution des calendriers elle, a pu être réalisée grâce à l'investissement de tous. Ces derniers ont été distribués sur une journée bloquée, malheureusement nous n'avons pas pu profiter de ce moment d'échange avec chacun d'entre vous comme chaque année, mais cela n'est que partie remise !
Des points de distribution ont été crées et nous remercions chaleureusement les maires et commerçants ayant accepté de contribuer à la distribution de notre calendrier ! Nous vous remercions également de l'accueil que vous nous avez réservé malgré ce contexte particulier.

Nous voulions également remercier le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne (SDIS51), les communes, entreprises et particuliers pour leurs dons au bénéfice de l'amicale des sapeurs-pompiers, qui nous permettent d'améliorer au quotidien nos locaux de vie et de nous retrouver pour des moment d'échanges et de convivialité.

Points positifs, cette année 2020 aura quand même permis à notre chef de centre le lieutenant Vincent BROCARD d'être promu au grade de Capitaine et en ce début d'année 2021, à l'adjudant Raphaël BONETTI d'être nommé Lieutenant.
Nous tenions à les féliciter au travers de ce bulletin municipal.
Félicitations également aux autres sapeurs-pompiers promus et ayant réussi leur diverses actions de formation.

Portez vous bien !

Centre de secours de la Chaussée sur Marne - amicale.lcha@gmail.com

Association
« La Chaussée-sur-Marne, Histoire et Patrimoine »

1-Sauvegarde du patrimoine Chausséen :

-Cloche de l'église de Mutigny : *Jeanne a retrouvé son clocher le 3 septembre 2020. Les Chausséens ont assisté à sa bénédiction par Don Martin et au grutage, l'élevant ainsi jusqu'à la baie côté sud.*

Elle a accompagné un baptême et un mariage pour le plaisir des familles.

Le coût total de la restauration, frais de maître d'œuvre compris, s'élève à 31395 euros hors taxes : une subvention de 50% de la DRAC, une subvention du 20% du département auxquelles s'ajoutent ***9110 euros versés par notre association.***

-Toiture de la chapelle nord de l'église de Mutigny :

Des infiltrations endommageaient le mur et menaçaient la clé de voûte de l'ouverture. L'entreprise Ziental a exécuté les travaux de toiture et de jointement à la chaux blanche pour ***la somme de 2156 euros hors taxes financée par l'association.***
Il serait bon d'envisager des travaux de toiture et de jointement à la chapelle sud.

-Cloches de l'église de Coulmier *: Les battants doivent être changés afin de ne pas fêler les cloches muettes depuis quelques mois.* ***L'association s'est engagée auprès de la commune à financer le montant hors taxes soit 2545 euros.*** *Les travaux seront réalisés par l'entreprise Voegelé.*

-Eglise de Coulmier : *Le bilan sanitaire nous est parvenu en 2019. L'état de l'édifice est jugé mauvais. D'importants travaux sont nécessaires et seront programmés sur plusieurs années.*
La DRAC suit le dossier, nous apporte son soutien et ses conseils.

-Croix de la patience : *Restituée à la commune et restaurée par Yves Chavary, cette croix a retrouvé sensiblement sa place au bout du chemin du Vaux Varron.*

*2-**Faire connaître notre patrimoine, notre histoire, notre environnement :***

-Journée du Patrimoine 2020 : *les églises étaient ouvertes le samedi de 14 à 18 heures avec le protocole sanitaire respecté.*
-A venir Journée du Patrimoine 2021 : *Les églises seront ouvertes le samedi 18 septembre de 14 à 18 heures.*

3-Protection de notre environnement :

*-**Des panneaux,** mis en place par l'association, **prévenant du passage de nombreux écureuils** Avenue du Dr Justin Jolly, invitent les automobilistes à ralentir.*

-Nettoyons la nature : *Plusieurs années de suite, l'association a participé à cette action aux côtés de la commune. Il serait bon de renouveler cette opération. Pour cela, nous proposons le samedi 18 septembre le matin. A vos gants et sacs poubelles !*

4-Vie de l'Association :

L'association compte à ce jour 25 adhérents.
L'Assemblée Générale n'a pas pu se tenir en présentiel en février. Les membres ont été informés du compte-rendu des activités et des comptes de l'année 2019. Ils ont pu voter par courrier.
L'adhésion a été maintenue à 15 euros. Vous pouvez nous rejoindre, contactez le 0673330572, Nicole Filaine.

En dernière page, panneau destiné à être installé près de l'église de Mutigny.

La Chaussée-sur-Marne, Histoire et Patrimoine Association loi 1901 n°W514000555
17 grande rue de Coulmier 51240 La Chaussée-sur-Marne
Reconnue d'intérêt général

Blog : http://lachaussee-sur-marnehistoireetpatrimoine.hautetfort.com

TRAVAUX

Pour redonner une assise financière plus confortable, il est impératif de dégager de l'excédent de fonctionnement pour réaliser les investissements futurs. Condition sine qua non pour entreprendre d'indispensables travaux de voieries, de restauration de patrimoine classé, ou de la salle des fêtes.
C'est dans cette optique que des conseillers, des administrés bienveillants accompagnent M Yannick Féry, employé communal dans ses fonctions.

Rétrospective de travaux de début de mandat.

Des travaux de réfection :

Caniveau chemin d'Ablancourt

Chicane chemin des Prés de l'église

5 avaloirs
Grande rue de Coulmier

Remise en état d'une canalisation d'eau pluviale
et installation de balises Rue du Dr Justin Jolly

Accotement chemin d'Ablancourt

Des travaux d'aménagement :

Pose de banc et poubelle Place de la salle des fêtes et parking église de Coulmier

Mais également des travaux plus conséquents :

Le déplacement de la Poste

C'est aussi hélas perdre du temps et de l'énergie pour quelques incivilités :

Dépôt de déchets au mauvais endroit

Pneus déposés à l'abri des regards

Une remorque abandonnée

Des dérapages sur le terrain de sports.

Notre commune ne détient pas l'exclusivité de tels actes qui pourraient être évités avec un minimum de réflexion.

FINANCES

Les finances communales sont observées par les finances publiques en fonction d'indicateurs. Les dépassements de seuil ou ratio du réseau d'alerte sont transmis à La Préfecture qui décide des mesures correctives. Concernant notre commune, il conviendra d'être vigilent sur le Coefficient d'autofinancement courant. (Le seuil d'alerte > 1) :

Charges de fonctionnement + remboursement de la dette / produits de fonctionnement.

Au-delà de ce seuil plus d'autofinancement possible donc recours à l'emprunt ou restriction budgétaire.

2018= 0.9242 2019= 1.0748 2020=0.9158

La vente du bâtiment de La Poste et de La ruelle du Parc entre dans le cadre d'une diminution de la dette.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2018	2019	2020
011 - Charges à caractère général	74 270,84 €	104 068,76 €	125 889,06 €
Charges de personnel	130 871,67 €	141 179,99 €	92 279,33 €
014 - Atténuation de produits Com Com	226 400,74 €	159 376,92 €	148 721,92 €
65 - Charges de gestion courante	37 467,59 €	43 551,57 €	44 444,12 €
66 - Charges financières	6 391,68 €	6 250,52 €	6 702,03 €
Total	**478 376,30 €**	**497 775,17 €**	**427 092,85 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2018	2019	2020
Impôt et Taxe	291 445 €	300 286 €	324 833 €
Dotations	92 021,08 €	87 064,08 €	85 344,61 €
Remboursement sur rémunération personnel (1)	32 273,08 €	20 792,72 €	31 535,89 €
Produit de service	15 139 €	34 262,94 €	21 453,67 €
Total	**445 509,73 €**	**512 340,52 €**	**486 494,11 €**

(1) Suite à un arrêt de longue maladie

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2018	2019	2020
Emprunts et dettes	19 569,06 €	19 061,85 €	105 760,17 €
Equipements	31 663,15 €		23 104,67 €
Total	**201 371,69 €**	**104 415,88 €**	**252 504,86 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	2018	2019	2020
Dotations	34 411,46 €	119 196,01 €	10 586,56 €
Subventions	41 408,77 €	28 685,79 €	37 783,69 €
Emprunts	81 000 €	70 400 €	145 650 €
Total (2)	**159 544,01 €**	**261 629,21 €**	**204 300,13 €**

(2) Un emprunt est une recette d'investissement

LES EMPRUNTS

	FIN	Annuité 2021
Terrain multisports	15/08/2025	18 627,11 €
Habitation ruelle du parc	15/07/2034	5 226,17 €
La Poste (3)	01/02/2037	5 819 €
Rue Hyppolite Faure	01/09/2060	5 824,64 €

(3) En cours de remboursement suite à la vente du bâtiment

Emprunts pris en charge par la Com Com imputés à la commune en dépenses de fonctionnement (Atténuation de produits)

	Fin du prêt	Echéance annuelle
Centre de loisirs	15/02/2028	23 161.6 €
Groupe scolaire	01/09/2060	79 144.8 €

Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal

❖ Compte rendu du Conseil Municipal du 08 Juin 2020

Présents: Frédéric AGNUS, Stéphane AUBRY, André CASTAGNA, Didier CLEMENT, Thierry COPPIN, Thomas DELACOURT, Jean-François DUGOIS, Mickaël GIBONI, Jimmy LAMBERT, Cécile PERRAUD, Stéphanie PERROUD, Luc PIERROT, Bruno SALERNO, Patricia SALERNO, Amélie TENDART

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé:

1. **A l'unanimité** délégation d'une partie des fonctions et de la signature aux 3 adjoints T. COPPIN, P. SALERNO, JF. DUGOIS
2. **A l'unanimité** Composition des commissions:
   - Voirie et bâtiments:

F. AGNUS, S. AUBRY, D. CLEMENT, T. COPPIN, T. DELACOURT, J. LAMBERT, L. PIERROT, M. GIBONI, B. SALERNO, et N. FILAINE membre honoraire pour le patrimoine.

   - Affaires sociales, groupement scolaire, planning du personnel, entretien des bâtiments:

P. SALERNO, S. AUBRY, JF. DUGOIS, S. PERROUD

   - Animations, cérémonies, aménagements des espaces de loisirs :

JF. DUGOIS, C. PERRAUD, A. TENDART, L. PIERROT, M. GIBONI, D. CLEMENT, F. AGNUS, J. LAMBERT, S. PERROUD

   - Commission des impôts directs:

Titulaires : C. GRANDJEAN, R. VAUTRIN, P. KOQUERT, M. CELLIER, P. SALERNO, JF DUGOIS, G. BERTRAND, N.KUNYSZ, A. BELLAIRE, P. LANGLAIT, P. AUBRY, T. COPPIN
Suppléants : F. CHAVARY, R. TALVA, P. BESNARD, S. AUBRY, V. BELY, J. AUBERT, V. BROCART, E. ADNET, F. AGNU5, A. GUIHOT, N. FILAINE, P. FAGOT

   - Commission d'appel d'offres:

Titulaires: S. AUBRY, S. PERROUD, B. SALERNO
Suppléants: T. COPPIN, P. SALERNO, JF. DUGOIS

   - Commission des finances:

A. CASTAGNA, T. COPPIN, P. SALERNO, JF. DUGOIS, F. AGNUS, L. PIERROT, M. GIBONI, S. PERROUD

   - Commission transport scolaire:

C. PERRAUD, T. DELACOURT

   - Syndicat de l'eau vallée du fion:

P. SALERNO, T. DELACOURT, S. AUBRY

   - S3M

A. CASTAGNA (délégué de la Com Com)

   - SIEM:

Titulaire: A. CASTAGNA
Suppléant: D. CLEMENT

   - Commission communication:

A. TENDART, C. PERRAUD

3. **A l'unanimité,** Indemnités au maire et aux adjoints : Mr CASTAGNA propose de laisser les mêmes montants au maire et aux adjoints soit pour le maire: 40.3% de l'indice brut total de l'échelle indiciaire de la fonction publique et pour les adjoints: 8.25% de l'indice brut total de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Questions diverses:

- Lecture de la lettre de Mme Filaine concernant l'association La Chaussée Histoire et patrimoine.
- Le conseil décide de reconduire la convention de partenariat avec Mme Filaine dans les mêmes conditions.
- Autorisation reconduite à la boulangerie pour l'installation d'une terrasse.
- Autorisation reconduite pour la venue du maraîcher le mardi matin sur la place.
- Autorisation reconduite pour la venue du camion à pizzas.
- Demande d'une coiffeuse pour venir en camping car sur la commune (électricité à fournir par la commune.) Refus de cette demande dans la mesure où il y a déjà 2 coiffeuses à domicile sur la commune.
- Retrait des pots de fleurs et des plots rue du Docteur Jolly et rue du Colonel Caillot. Places de parking à repeindre.

- Organisation de la fête de la musique le 21 juin sur la place devant la salle des fêtes avec une sono et une buvette gérée par une association du village. Décision après prise de renseignements auprès de la préfecture.
- Réflexion sur la venue d'une chorale pour un concert en janvier lors des vœux du maire. Une décision sera prise ultérieurement.
- Débat sur un changement d'horaires du City pendant la période estivale et réflexion sur les activités ou lieux proposés aux jeunes dans notre village. Un arrêté sera pris après médiation.
- Prévoir un panneau pour les horaires du dépôt de verre et repeindre en jaune afin d'empêcher le stationnement devant l'accès à la benne.
- Rétablissement de l'éclairage public

❖ Compte rendu du Conseil Municipal du 06 Juillet 2020

Présents: Frédéric AGNUS, Stéphane AUBRY, André CASTAGNA, Didier CLEMENT, Thierry COPPIN, Thomas DELACOURT, Jean-François DUGOIS, Mickaël GIBONI, Jimmy LAMBERT, Cécile PERRAUD, Stéphanie PERROUD, Luc PIERROT, Bruno SALERNO, Patricia SALERNO, Amélie TENDART

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé:

1. Etude et présentation du budget 2020, voté par l'ancien Conseil le 2 mars 2020. Après le bilan des comptes, il apparait une différence de 81000€ correspondant à l'emprunt à court terme qui aurait dû être remboursé en 2019, lors d'une délibération du 29 avril, non exécutée. Ceci n'ayant pas été fait, il faudra le déduire du résultat de fonctionnement reporté. De plus cette anomalie a couté 5 trimestres d'intérêts de plus. Nous allons devoir rétablir un nouvel équilibre recettes et dépenses.
2. **A la majorité** avec 14 voix pour, et 1 abstention : Vote des taux d'imposition. Une augmentation des taux d'imposition de 10% est décidée, pour palier partiellement à ce manque de recettes
3. **A l'unanimité** Un emprunt de 145000 € prévu pour financer les travaux de la Rue Hyppolite Faure, n'a pas été enregistré pendant le confinement. Cet emprunt indexé sur le taux du livret A est à taux variable et sur une durée de 40 ans. Le conseil demande à M. le Maire d'essayer de négocier une plus courte durée de remboursement.
4. Subventions aux associations :
   - Les amis des églises : 100.00 €
   - Anciens Combattants : 50.00 €
   - Amicale des Pompiers : 650.00 €
   - Souvenir Français : 30.00 €
   - Lire et faire lire : 20.00 €
   - Club de foot : fournitures de matériel
   - A F R repas des anciens : 2400 €
   - A P E. 1800.00 € soit 900.00 € pour 2020 et 900.00 € pas versée en 2019

Questions diverses:

- Deux infirmières souhaitent s'installer dans les locaux de l'ancienne poste afin de faire des téléconsultations, mais des travaux importants sont exigés et le loyer de 200 € ne couvrirait pas nos dépenses. Le budget actuel ne le permettant pas. L'on passe au vote : pour 0 voix, contre 15 voix.
- Route D'ABLANCOURT : Réparée par les membres de la commission voirie et des bénévoles, devrait rouvrir, en étant limitée à 50 km/h et interdite aux plus de 3.5 T après concertation avec M. le Maire d'ABLANCOURT.
- Horaires d'ouverture du CITY : Il est proposé d'ouvrir :
  Du lundi au samedi de 10h à 12 et de 14h à 19h
  Le dimanche de 10h à 12h et 14h à 18h
  Mais une consultation est prévue avec les habitants qui se plaignent des nuisances sonores.
- Commission électorale: Les membres proposés sont les suivants : André CASTAGNA, Amélie TENDART, René VAUTRAIN et Christian GRANDJEAN

❖ Compte rendu du Conseil Municipal du 15 Juillet 2020

Présents: Frederick AGNUS, André CASTAGNA, Didier CLEMENT, Thierry COPPIN, Cécile PERRAUD, Amélie TENDART, Stéphanie PERROUD, Patricia SALERNO, Mickael GIBONI, Jean-François DUGOIS, Thomas DELACOURT, Bruno SALERNO.
Absent excusé: Stéphane AUBRY
Absents: Luc PIERROT, Jimmy LAMBERT

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé:

1. **A l'unanimité** d'autoriser M le Maire à signer un contrat de prêt de 145000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour financer les travaux de voirie de la rue Hippolyte Faure et la rue du Colonel Caillot. Ce prêt, n'ayant pu se concrétiser dans les délais, en mars. Sa durée reste à 40ans et est indexé sur le taux du livret A. Une bonne nouvelle, le taux de remboursement a un peu baissé, 0,39% au lieu de 0.45%.
2. **A l'unanimité**, d'autoriser M. le Maire à signer des avenants pour des travaux de voirie, non compris dans l'appel d'offre des Rue Hyppolite Faure et Rue du Colonel Caillot pour un montant de 10300€.
3. **A l'unanimité** d'accepter, des décisions modificatives d'imputation dans le budget d'investissement, à la demande de la trésorerie.

Questions diverses:

- La route d'ABLANCOURT, réparée par des bénévoles et les membres de la commission de la voirie sera rouverte prochainement, limitée à 50 km/h et 3.5T en accord avec M. le Maire D'ABLANCOURT qui se chargera de la pose de panneaux sur sa commune.
- Des projets divers pour l'aménagement de la place, qui pourraient se faire à moindre coût avec la participation de tous. L'enlèvement de tous les blocs de pierres est souhaité, mais une moitié, pense qu'il ne faut pas trop se précipiter.

❖ Compte rendu du Conseil Municipal du 14 Septembre 2020

Présents: Fréderic AGNUS, André CASTAGNA, Stéphane AUBRY, Didier CLEMENT, Thierry COPPIN, Cécile PERRAUD, Amélie TENDART, Stéphanie PERROUD, Mickael GIBONI, Jean-François DUGOIS, Thomas DELACOURT, Luc PIERROT
Absents excusés: Bruno Salerno donne pouvoir à M. Jean François Dugois, Patricia Salerno donne pouvoir à M. André Castagna

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé:

1. Mme Cécile Perraud accepte d'être la référente du Comité National d'Action Sociale (CNAS).
2. **A l'unanimité** la Convention de servitudes avec ENEDIS pour la somme de 240 euros unique et forfaitaire. Celle-ci concerne le passage de câbles électriques.
3. **A l'unanimité** Changement d'imputation comptable demandée par La Trésorerie Générale concernant des écritures comptables suite à des travaux de la rue Hippolyte Faure, pour la partie d'un riverain.
4. **A l'unanimité** le remboursement de travaux d'un riverain. Le prix des travaux d'aménagement proposé par le Maître d'œuvre et facturé à M Mme Aubry Stéphane concernant la partie privée donnant accès à la voie publique.
5. **A l'unanimité** la Vente de parcelles.
   A M.Thiollière Avenue du Dr Jolly. Parcelle AB375 d'une surface de 56m² au prix conformément établi le 13 février 2019 soit 10 euros le m².
   A M. Castello, lotissement Pierre Gillet. Parcelle YE 85 d'une surface de 255 m² dans le prolongement de la propriété existante au prix conformément établi le 17 septembre 2018 soit 5 euros le m²
   Les riverains de la parcelle YE86 ne souhaitant pas acquérir de surface supplémentaire, il est décidé de mettre en vente le reliquat de celle-ci.
6. **A l'unanimité** l'effacement de réseaux rue du Colonel Caillot. Demande, sous réserve de possibilité financière, la programmation de l'effacement de réseau rue du Colonel Caillot auprès du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne (SIEM).
7. Analyse les différents devis concernant :
   La remise en état de la toiture du bâtiment de l'ex Poste. Une demande d'explication concernant les prestations sera demandée.
   La sécurisation de la zone du terrain de football. Du matériel de surveillance et d'alarmes sera installé par l'équipe municipale.

Questions diverses:

- Horizon 2022.
  Présentation en mairie par la DIR Est d'un projet d'aménagement de sécurité de la RN44 entre Vitry le François et La Chaussée sur Marne. Des appareils de mesure (radars) seront prochainement installés sur la RN44 dans les 2 sens sur le territoire de la Chaussée sur Marne.
- Présentation en mairie par le Conseil général de l'aménagement de la voie verte V53 entre Moncetz-Longevas et Vitry Le François.
- Réflexions sur l'embellissement de la commune (nettoyage caniveaux, jardinières, fleurissement, installation de bancs, place de la mairie…)

❖ Compte rendu du Conseil Municipal du 16 Novembre 2020

Présents: Fréderic AGNUS, Stéphane AUBRY, André CASTAGNA, Thierry COPPIN, Thomas DELACOURT, Jean-François DUGOIS, Mickaël GIBONI, Jimmy LAMBERT, Cécile PERRAUD, Stéphanie PERROUD, Patricia SALERNO, Bruno SALERNO, Amélie TENDART.
Absents excusés: Didier Clément donne pouvoir à M. André Castagna, Luc Pierrot donne pouvoir à M. Thierry COPPIN.

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

1) Avant l'ouverture de la séance MME Audrey JEHANNO, chargée de production à l'Association des Furies, nous a présenté **LE THEATRE DES ROUTES**. Il conviendra de délibérer à ce sujet pour inscrire cet évènement au programme des animations 2021.
2) A l'unanimité le Conseil donne un avis favorable à l'ajout de deux délibérations supplémentaires:
   - contrat de travail de MME Virginie MAUGER
   - commission locale des transferts de charges.

Les membres du conseil municipal ont décidé:

1. **A l'unanimité** le Conseil décide de proratiser le montant des chèques cadeaux pour le personnel communal en fonction du temps de travail de chacun pour un montant de 360 €.
   Il s'avère que ce point aurait dû être validé par le Comité technique du Centre de Gestion. Cette modification lui sera transmise pour approbation
2. **A l'unanimité** et faisant suite à la demande de M. André CASTAGNA, il a été voté une baisse de son indemnité de fonction de 20% à compter du 1er Janvier 2021.
3. **A l'unanimité** La Coopérative scolaire a fait une demande de subvention pour un projet pédagogique de jardinage. Une subvention de 100 € leur a été accordée.
4. M. Le Maire nous informe d'une situation financière difficile. Le budget 2020 présente un résultat négatif à ce jour de 61.687,52 €.
5. **A l'unanimité**, le contrat de travail de MME Virginie MAUGER, concernant son activité à la Poste et la mairie de 16h, ne sera pas renouvelé. Un nouveau contrat de travail de 10 heures lui sera proposé.
6. **A l'unanimité** Le Conseil Municipal accepte la délibération de la Communauté de Communes Champagne et Der, concernant la participation de la commune aux charges transférées.

M. Castagna et les Maires de deux autres communes concernées ont porté une réclamation concernant un écrêtement pour le fonds de concours sur le dépassement du revenu des éoliennes. A l'unanimité, tous les Maires ont voté pour l'annulation de cette participation. Pour notre commune cela représente un gain de 6.635€ pour 2020 et un rappel de 4.706€ pour 2019. On peut remercier M. le président de la ComCom et tous les Maires pour cette bonne entente des élus communautaires.

Questions diverses:

- Pour l'ancien bâtiment de la poste, le changement d'affectation des locaux n'avait pas été déclaré. Nous avons obtenu une baisse de la taxe foncière pour 2020 et un rappel 2019 soit un peu plus de 2.000€.
- Monsieur le premier adjoint et son équipe de bénévoles ont commencé les travaux de pose des bancs.
- Le conseil municipal donne un avis favorable à la remise en double sens de la Rue du Colonel Caillot. Le conseil départemental aussi.

❖ Compte rendu du conseil municipal du 17 Janvier 2021

Présents: Frédéric AGNUS, Stéphane AUBRY, André CASTAGNA, Thierry COPPIN, Luc PIERROT, Thomas DELACOURT, Mickaël GIBONI, Jimmy LAMBERT, Cécile PERRAUD, Stéphanie PERROUD, Patricia SALERNO, Bruno SALERNO, Amélie TENDART.
Didier CLEMENT arrivé à 11H
Absents excusés : Jean-François DUGOIS donne pouvoir à M. André Castagna.

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. Point sur les restes à réaliser de l'année 2020

Mr Le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de régulariser le plus rapidement possible, avant le vote du budget primitif de l'exercice, les dépenses suivantes :

- Travaux voirie
- Travaux église

2. Délibération pour autorisation budgétaire spéciale d'investissement

Mr Le Maire indique que le montant total des dépenses réelles d'investissement du budget précédent (hors remboursement du capital des emprunts) s'élève à 171 486 €.
Le montant maximum de l'autorisation budgétaire correspondante, pour le présent exercice sera donc de 42 871 € (25% du montant précité)

A l'unanimité, d'autoriser Mr Le Maire, à engager et mandater les dépenses urgentes pour un montant de 42 871€, ainsi qu'à prévoir les recettes nécessaires.
Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif, lors de son adoption.

3. **A l'unanimité** pour retenir l'association THEATRE DES ROUTES pour l'animation de la Fête patronale, la somme de 2000€ sera allouée au budget de 2021, sous réserve de l'autorisation préfectorale, au mois de septembre.

Questions diverses :

- M. Thierry COPPIN, 1er adjoint, fait le point des travaux à venir pour :
  - L'aménagement de l'agence postale, un responsable de travaux de La Poste vient le mardi 19 janvier.
  - Les peintures de la bibliothèque et de l'ancienne salle de conseil sont prévues
  - Les bancs seront posés sur les plateformes préparées
  - Des éclairages extérieurs et une caméra sont prévus pour le local du terrain de football
  - La place de la mairie sera aménagée au printemps
- M. Le Maire prévoit une réunion de la commission des finances fin février pour préparer le budget.

❖ Compte rendu du conseil municipal du 13 Mars 2021

Présents: Stéphane AUBRY, André CASTAGNA, Didier CLEMENT, Thierry COPPIN, Jean-François DUGOIS, Thomas DELACOURT, Jimmy LAMBERT, Cécile PERRAUD, Stéphanie PERROUD, Luc PIERROT, Patricia SALERNO, Bruno SALERNO, Amélie TENDART
Absents excusés: Frédéric AGNUS, Mickaël GIBONI.

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. **Projet d'urbanisme déposé par M. BENA JB (SCI JB INVESTISSEMENT)**
   Monsieur le Maire informe les conseillers que suite au refus le 24 décembre 2020 par les services d'urbanisme et architecte des Bâtiments de France d'un certificat d'urbanisme et déclaration préalable car non conformes au PLU déposés par la SCI JB Investissement concernant un lotissement de 14 parcelles.
   M. BENA JB (gérant) nous met en demeure de délivrer les autorisations desdits documents suite au protocole d'accord signé le 3 mars 2020.
   Après consultation de notre avocate nous ne pouvons satisfaire à sa demande car :
   Demande non conforme au PLU
   Protocole manifestement caduc car le délai imparti pour une nouvelle demande de CU et DP n'a pas été respecté
   D'autre part, le protocole n'aurait pu être appliqué dès lors que l'exercice des compétences d'urbanisme relève de la police des sols et que la jurisprudence considère traditionnellement que le Maire ne peut contracter sur la mise en œuvre de leurs pouvoirs de police.
   Une réunion est prévue avec le responsable de l'urbanisme à la CCVCD, et une seconde, le 16 mars, avec les services de la Sous-Préfecture, saisis par M. BENA JB.
   Il convient donc d'autoriser M. le Maire à ester en justice, si besoin, et à mandater les factures afférentes.
   A l'unanimité, le conseil y est favorable

2. **Mise en péril d'un immeuble**
   Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une procédure a été lancée concernant l'immeuble situé au coin de la rue du Docteur Justin Jolly et la grande Rue de Coulmier, appartenant à la SCI le Relais.
   Sur les conseils de la DDT, le Président du Tribunal Administratif a été averti par un courrier, suite à quoi un expert a été nommé. Celui-ci viendra sur site le 15 mars à 9h, les propriétaires sont conviés sur place et à autoriser l'accès à l'intérieur des locaux, afin de juger de l'état du bâtiment.
   Pour la suite des démarches, il convient d'autoriser le Maire à prendre les mesures nécessaires et à mandater les factures qui se présenteront dans le cadre de ce dossier**.**
   A l'unanimité, le conseil accepte

3. **Cession de parcelle**
   Il est proposé aux conseillers d'acquérir la parcelle ZA 14 de 203m^2, située au croisement rue de la Rue Colonel Caillot, et Voie Communale N°6, près du transfo. Cet achat permettrait de procéder à des travaux de réfection de voirie et améliorerait les conditions de circulation des gros engins, et surtout réduire la poussière du chemin supportée par les riverains.
   Cette vente pourrait être conclue pour un euro symbolique (proposée par le propriétaire RTE).
   Le conseil accepte à l'unanimité.

4. **Projet de travaux de voirie rue Colonel Caillot**
   Le Maire rappelle que les travaux d'enfouissement rue Colonel Caillot ont déjà été abordés dans un conseil précédent, et ceux-ci étaient projetés sur 2022. Mais suivant notre trésorerie nous pourrions entamer les travaux fin 2021.
   A l'unanimité, le conseil donne son accord

5. **Réfection voirie**
   Un devis a été sollicité auprès de la société EUROVIA pour des réfections et créations de voirie, notamment chemin Côte huart. Celui-ci s'élève à 53000€ TTC. D'autres devis seront sollicités**.**

6. **Devenir des bâtiments communaux**
   Face aux lourds coûts d'entretien et de réparations, le conseil s'interroge s'il y a lieu de conserver tous les bâtiments communaux.
   Après discussion, et sur proposition du Maire, il est envisagé de vendre la maison sise Ruelle du Parc, et l'ancien bureau de Poste. Un agent immobilier nous fera une estimation des biens.
   A l'unanimité le conseil est favorable à la mise en vente des 2 bâtiments communaux.

   Concernant le local loué à l'association Familles Rurales pour la micro-crèche, il va de soi que le conseil ne veut en aucun cas supprimer ce service très utile aux familles, mais il convient néanmoins de réfléchir à la révision du loyer afin de pouvoir subvenir aux besoins de travaux que la structure pourrait nécessiter dans l'avenir.
   L'estimation de la micro-crèche sera établie par une agence immobilière à titre d'information pour Mme BELY, Présidente de l'association Familles Rurales.
   La Présidente de Familles Rurales et la directrice de la Crèche ont récemment été reçus par M le Maire et Mme l'adjointe pour aborder le sujet des loyers. Un second rendez-vous sera pris prochainement**.**

7. **Point sur le budget**
   La commission « budget » va prochainement se réunir**.** L'année 2020 se termine avec une section investissement déficitaire (remboursement du prêt de 81000€). Par contre la section fonctionnement à un excédent grâce à nos économies.

8. **Fêtes et cérémonies**
   M. DUGOIS a eu la confirmation de l'animation prévue lors de la fête communale en partenariat avec les Furies.
   Il propose une autre animation : le PALC pourrait intervenir le 25 juillet dans le cadre du périple 2021, en partenariat avec le centre de Loisirs de Familles Rurales.
   A l'unanimité le conseil donne son accord.
   Ce projet ne sera évidemment réalisable que si la situation sanitaire nous le permet.

❖ Compte rendu du conseil municipal du 16 Avril 2021

Présents: Stéphane AUBRY, André CASTAGNA, Didier CLEMENT, Thierry COPPIN, Jean-François DUGOIS, Thomas DELACOURT, Jimmy LAMBERT, Cécile PERRAUD, Stéphanie PERROUD, Patricia SALERNO, Amélie TENDART, Frédéric AGNUS, Mickaël GIBONI.
Absent: Luc Pierrot
Absent excusé: Bruno SALERNO (procuration à Patricia Salerno)

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. **A L'unanimité**, d'adopter le compte de gestion communal 2020 qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	427 760,40 €	484 494,11 €
Investissement	252 504,86 €	204 300,13 €

2. **A L'unanimité**, d'adopter le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	427 760,40 €	484 494,11 €
Investissement	252 504,86 €	204 300,13 €

3. Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

   A l'unanimité d'accepter l'affectation du résultat 2020

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 5 772,19€
Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 204 128,06€

4. **A l'unanimité** de maintenir le taux d'imposition inchangé.

5. **A l'unanimité** de voter les subventions allouées telles que :

   Les amis de nos Eglises : 100 €
   L'amicale de sapeurs-pompiers : 650 €
   Les anciens combattants : 50 €
   L'APE : 900 €
   Familles rurales : 2400 €
   Lire et faire lire: 20 €
   Le souvenir français : 30 €
   Divers : 1850 €

6. **A L'unanimité**, d'adopter le budget primitif 2021 qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	594 840 €	634 800 €
Investissement	220 582 €	223 937 €

7. **A L'unanimité**, de donner délégation au maire pour créer une régie et de nommer Bruno Salerno régisseur et Yannick Fery suppléant
8. **A L'unanimité**, d'adhérer sous condition au groupement de commandes et d'autoriser le coordonnateur à passer les contrats correspondants.
9. **A L'unanimité**, d'autoriser le maire à recruter un assistant maître d'œuvre pour la restauration de l'Eglise de Coulmier.

Questions diverses :

- Mise en place en mairie d'une boîte à idées à disposition des habitants de la commune.

❖ Compte rendu du conseil municipal du 10 Mai 2021

Présents:, Frédéric AGNUS, Stéphane AUBRY, André CASTAGNA, Didier CLEMENT, Thierry COPPIN, Jean-François DUGOIS, Mickaël GIBONI, Cécile PERRAUD, Stéphanie PERROUD, Patricia SALERNO, Bruno SALERNO, Amélie TENDART.
Absents excusés: Thomas DELACOURT, Jimmy LAMBERT, Luc PIERROT (procuration à Thierry COPPIN)

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. **A L'unanimité**, de donner délégation au maire pour créer, modifier ou supprimer une régie.
2. D'adhérer au groupement de commandes du SIEM pour la fourniture d'électricité. 1 voix contre, 11 pour (+1 pouvoir).
3. Les élus ont commencé à s'inscrire sur le tableau pour le tour de garde des bureaux de vote du 20 et 27 juin 2021

Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe les conseillers que le bâtiment de l'ancienne poste avenue du Docteur Justin Jolly actuellement en vente, a déjà reçu plusieurs visites. Une contre-visite doit avoir lieu, donnant l'espoir d'une issue favorable. Les diagnostics obligatoires pour la vente ont été récemment réalisés.
- Monsieur le Maire informe le conseil que des discussions sont en cours avec la Présidente de L'association Familles Rurales et la directrice de la micro –crèche concernant le loyer du bâtiment. Il est nécessaire que le loyer soit réévalué, permettant ainsi de couvrir plus aisément les frais de rénovation à venir.
- Monsieur le Maire explique au conseil que la SCI le Relais nous a informés par lettre recommandée que des travaux de rénovation /de consolidation ont été entrepris au bâtiment qui fait l'objet d'une procédure de mise en sécurité. Messieurs BENA nous ont indiqué aussi réfléchir à l'hypothèse de démolir ledit bâtiment. Suite à quoi nous lui avons à notre tour envoyé un courrier en recommandé lui signifiant notre souhait de recevoir des justificatifs des travaux engagés et ceux à venir

❖ Compte rendu du conseil municipal du 14 Juin 2021

Présents : Stéphane AUBRY, André CASTAGNA, Didier CLEMENT, Thierry COPPIN, Thomas DELACOURT, Jean-François DUGOIS, Jimmy LAMBERT, Cécile PERRAUD, Patricia SALERNO, Bruno SALERNO, Amélie TENDART.
Absents excusés :,. Frédéric AGNUS (pouvoir à Patricia SALERNO), Stéphanie PERROUD, Luc PIERROT, Mickaël GIBONI (pouvoir à André CASTAGNA)

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil municipal précédent, le maire déclare la séance ouverte.

Présentation d'un pro jet sur un terrain privé de centrale photovoltaïque au sol, au lieu-dit LE POTEAU qui pourrait porter sur une surface maximum de 9ha environ par la société TSE. Différents points sont abordés, tant économiques, qu'écologiques. Les conseillers souhaitent avoir un temps de réflexion pour se positionner sur ce dossier. Le sujet sera donc débattu ultérieurement lors d'un prochain conseil municipal.

Les membres du conseil municipal ont décidé :

1. **A L'unanimité**, d'autoriser M. Le Maire à signer l'acte notarié pour la vente du bâtiment « ancienne poste »
2. **A l'unanimité**, de modifier à la hausse la taxe d'aménagement sur certaines zones d'urbanisme afin de faire face aux frais d'aménagement de voiries, éclairage public....
3. **A l'unanimité**, de refacturer à compter du 1er janvier 2020 la consommation d'eau à l'Association Foncière, ce sujet ayant été abordé en réunion d'AF, le président a alors donné son accord. Les travaux réalisés par les membres de l'AF seront facturés à la mairie.
4. Avec 6 voix contre, et 5 voix pour, **le conseil refuse** de donner la compétence « mobilité » à la CCVCD, émettant un doute sur les frais que cela peut entrainer.
5. Un point est fait quant à l'organisation de la tenue des 2 bureaux de vote les 20 et 27 juin 2021.

Questions diverses :

- M. AUBRY, président de l'association de chasse informe que les membres de l'association géreront la buvette lors de la fête patronale.
- MME PERRAUD présente le prototype du flyer qui sera distribué dans les BAL du village et dans les communes alentours annonçant la festivité du 25/07.
- Les conseillers manifestent leur mécontentement sur l'entretien des espaces verts.
- Le terrain de cross a bien été démarré par les militaires qui ont séjourné sur la commune, mais malheureusement ils n'ont pas été en mesure de terminer. Il convient donc de réfléchir à contacter une entreprise (par exemple BOITUZAT) pour avoir un devis.
- Monsieur le Maire informe les conseillers qu'Eurovia doit intervenir cette semaine pour reboucher les trous dans différentes rues de la commune.
- Faire une info aux habitants annonçant que du compost a été déposé près du terrain de foot et est à leur disposition.
- Mme TENDART, présidente du club de foot, fait état d'un nid de guêpe sur le terrain de foot qu'il convient de détruire.
- M. DUGOIS rappelle qu'il a envoyé un mail aux élus pour récolter des idées d'animation

L'église Saint Martin date du XII^ème siècle. Elle était l'église de la paroisse de Mutigny.
Le clocher couvert d'une bâtière aux baies simples ornées à la base d'une moulure et de chapiteaux d'origine abrite depuis 1523 une cloche nommée Jeanne offerte par les habitants de Mutigny. Jeanne est classée Monument Historique en raison de son ancienneté en 1991.
L'église, située près des ponts, a terriblement souffert lors des bombardements en 1940. Elle fut restaurée en 1947 avec le soutien de la paroisse, des amis de nos églises, de la commune et de l'état (dommages de guerre).

La nef : Les arcades en plein cintre reposent sur des piliers rectangulaires avec des demi-colonnes et des chapiteaux aux décors de feuillage du XII^ème siècle et pour certains légèrement modifiés au XVI^ème.

Les vitraux du chevet ont été réalisés par Monsieur Moret maître-verrier (1966). Le vitrail central représente Saint Martin avec le cheval représenté de face, très bien rendu dans un espace plus haut que large.

Le Christ en croix, statue en bois peint qui date de la fin du XVI^ème siècle et les fonts baptismaux sont inscrits au titre de « Monument Historique » en 1976.

Fêlée, Jeanne sort pour la première fois le 24 septembre 2019 afin d'être restaurée avec le soutien de la DRAC, du Conseil Départemental et de mécènes. Elle est de retour le 3 septembre 2020 dans son clocher remis en état et sonne à 8-12-18h